

Commune de Neufchâteau

Compte rendu de la réunion d'Information-Consultation villageoise des habitants de Tronquoy, Respelt, Massul, Molinfain, Gérumont et Morival

Jeudi 21.04.2022, salle « Les Aubépines » à Tronquoy

Réf. : NEUFCHATEAU\04- Info-consultation\consultations villageoises\IC 1 - Tronquoy\20220421 CR IC Tronquoy.docx

Participants (voir liste ci-dessous)

- › Population : 19 habitants
- › Commune : 6 membres du Conseil communal
- › Fondation Rurale de Wallonie : Mme Sophie ORBAN et Mme Eléonore GERARD (Agents de développement)



Ordre du jour

- › **Introduction** par M. François Huberty, Bourgmestre
- › **Information**
 - Présentation de la politique de développement rural et de l'opération de développement rural à Neufchâteau
 - La commune de Neufchâteau : portrait du territoire
- › **Consultation**
 - Discussions sur trois thèmes, en sous-groupes
 - Mise en commun en plénière
- › **Suite**
 - Candidatures à la CLDR
 - Budget participatif
- › **Conclusion** par M. François Huberty, Bourgmestre

INTRODUCTION

Au nom du Conseil communal, M. François Huberty, Bourgmestre, accueille les participants et les remercie pour leur présence. Il précise que cette rencontre s'inscrit dans la volonté du Collège de restaurer la proximité, la confiance et le dialogue avec les citoyens, par la transparence et la participation citoyenne.

Le processus participatif va prendre deux formes :

- À court terme, avec le budget participatif communal annuel – pour plus de détails cf. ci-dessous.
- À moyen terme, avec le second PCDR, qui va être largement abordé lors de cette réunion.

Cette réunion va être animée par les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie.

INFORMATION

Présentation de l'opération de développement rural

La Commune de Neufchâteau a décidé de lancer une seconde Opération de Développement Rural.

Qu'est-ce qu'une Opération de Développement Rural (ODR) ?

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus à long terme, qui a pour objectif de définir une stratégie de développement du territoire communal pour les dix ans à venir. C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région Wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR.

- › Son objectif global est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnement et culturel.

Quels sont les différents partenaires de l'ODR et leurs rôles ?

Une opération de développement rural, ça se réussit ensemble !

La Commune de Neufchâteau

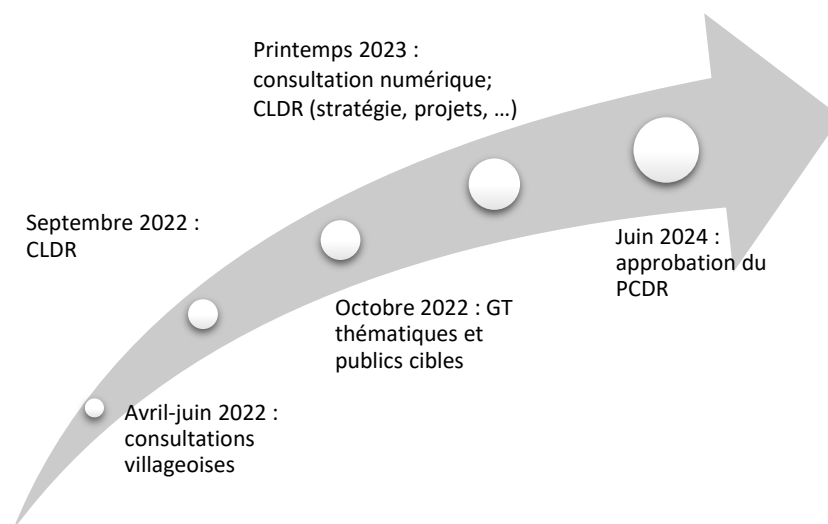
- › *Le Conseil communal* est le maître d'œuvre de cette opération, qui va concerner l'ensemble du territoire communal.
- › *Les employés de l'administration* sont également des acteurs de première ligne qui vont apporter les éléments pour concrétiser le PCDR.

Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural - CLDR

- › *Tous les habitants* sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solution. La participation citoyenne est l'élément central de la politique de développement rural.
- › *Une commission consultative (la CLDR)* est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre dans le cadre du PCDR, sur 10 ans. Elle agit en tant que relais auprès de la population et un retour d'information régulier est assuré vers les habitants (bulletin communal, ...). Elle est composée d' $\frac{1}{4}$ d'élus et de $\frac{3}{4}$ de citoyens et compte entre 20 et 60 membres.

Les structures extérieures

- › *Le bureau d'études Impact, auteur de programme* réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'étude est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- › *Le Service Public de Wallonie DGO3 et le Cabinet de la Ministre Tellier en charge du développement Rural*
- › *La Fondation Rurale de Wallonie - FRW, organisme accompagnateur* : conseille la Commune dans le cadre de son opération de développement rural.



2) La mise en œuvre du PCDR, qui peut durer jusqu'à 10 ans.

Lorsque le Gouvernement wallon aura approuvé le PCDR (2024, 2025), la Commune pourra introduire des demandes de subsides en développement rural pour la réalisation de certains projets ou recourra aux subsides traditionnels pour d'autres. Le PCDR comportera également des projets immatériels/actions à mener directement sur le terrain, sans gros moyens financiers.

La CLDR suivra régulièrement la mise en œuvre des projets contenus dans le PCDR et se prononcera sur l'introduction des projets en subvention.

Les 6 parties du PCDR

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se compose de 6 parties :

- › Une analyse des caractéristiques de la Commune : il s'agit de l'analyse objective du territoire.
- › Le résultat de la participation citoyenne : cette partie relate les méthodes utilisées, la participation citoyenne, les principaux résultats de chaque étape.
- › Un diagnostic partagé : qui résulte de la confrontation entre la vision objective et la perception des habitants.
- › La stratégie de développement sous forme d'objectifs spécifiques à la Commune.
- › Les projets visant à atteindre ces objectifs.
- › Un tableau récapitulatif.

Bilan du premier PCDR de la Commune Neufchâteau (2008-2018)

Parmi les projets réalisés, on retrouve notamment :

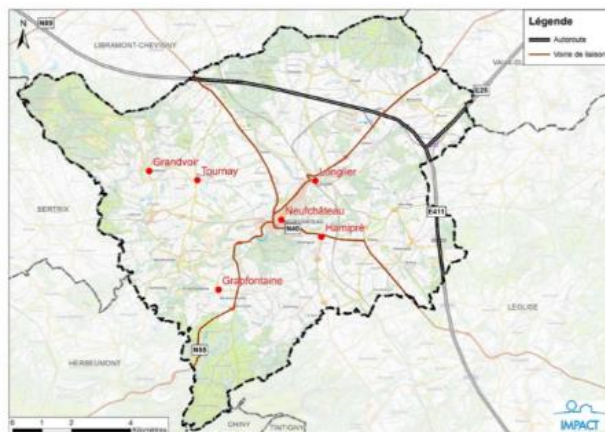
- › L'Espace 29 à Neufchâteau (subventionné en Développement Rural)
- › La Maison de village de Lahérie (subventionnée en Développement Rural)
- › L'aménagement de la place centrale et la construction d'une maison de village à Namoussart (subventionnés en Développement Rural)
- › La Maison de village de Tournay (subventionnée en Développement Rural)
- › L'aménagement du verger expérimental à Tronquoy
- › La valorisation de la vallée du lac
- › L'aménagement global du site de la nouvelle école de Petitvoir en espace convivial multithématique
- › Lancement d'un plan paysager en synergie avec le PNHSFA
- › Coordination communale des manifestations « villages fleuris »
- › Création d'une vitrine ou d'un événement valorisant les produits du terroir/artisanat
- › Organisation d'une journée des associations et soutien du monde associatif
- › ...

Présentation du portrait de la Commune

La FRW présente ensuite le portrait de la commune établi sur base de l'analyse objective du territoire réalisée par l'auteur de PCDR, le bureau d'étude Impact. Ce portrait n'est pas exhaustif, mais a pour objectif de donner un bon aperçu des réalités communales et de ce qui la singularise par rapport aux communes voisines.

Les thèmes abordés sont:

- › Une commune bien située
- › Un territoire rural
- › Un cadre de vie en évolution
- › Une démographie en croissance
- › Une population jeune, mais vieillissante
- › Riche vie associative, culturelle et sportive
- › Des services diversifiés
- › Emploi local et frontalier
- › Un tourisme réinventé
- › Tourisme familial et vert
- › Circuit court : agriculture et forêt
- › Vers une mobilité alternative
- › Nature préservée



Question de l'assemblée

Quand sera disponible la partie I du PCDR ?

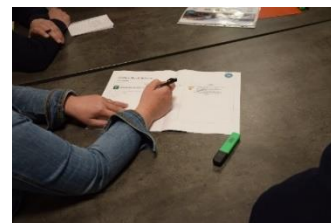
Quand il en a reçu l'ordre, l'auteur a établi une première version de la partie I, datée d'octobre 2020. Un an et demi plus tard, elle n'est donc plus à jour pour un certain nombre de données. Elle sera complétée pour la finalisation du PCDR ou en cas de besoins spécifiques pendant l'élaboration. Le PCDR sera ensuite affiché sur le site de l'opération de développement rural www.pcdr-neufchateau.info

Par contre, le portrait de la commune dressé ce jour sera inséré sur le site de l'opération de développement rural à la fin des 9 séances de consultation villageoise. Il sera également joint au compte rendu de la réunion.

CONSULTATION

L'objectif des consultations villageoises est de recueillir l'avis des habitants. Ils sont invités à s'exprimer :

- sur ce qui va bien, les forces et fiertés du territoire,
- sur ce qui va moins bien, ce qui manque, ce qu'il faut améliorer
- sur des pistes d'actions concrètes à entreprendre.



Méthode de travail

Les participants sont répartis en groupes de 5 à 8 personnes dès leur entrée dans la salle. Les élus sont en retrait et ne participent pas aux réflexions au sein des groupes afin de laisser libre cours à l'expression citoyenne.

Choix du secrétaire et du rapporteur

Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne). Les groupes fonctionnent de manière autonome ; les animateurs attirent dès lors l'attention sur l'importance de permettre à chacun de s'exprimer et de noter un maximum d'idées sans jugement ni débat. Il est demandé d'être le plus précis possible, de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.

Les 3 thématiques

Les participants sont invités à explorer différentes thématiques, réparties en 3 grands axes de travail. Quinze minutes sont consacrées à la réflexion sur chaque axe :

- › Thème 1 « Vivre à Neufchâteau » (axe social)
- › Thème 2 « Habiter à Neufchâteau » (axe environnement)
- › Thème 3 « Entreprendre et travailler à Neufchâteau » (axe économique)

Les participants disposent pour chaque thème d'une fiche avec des mots-clés faisant référence à des sujets concernés par la thématique abordée. Ils notent leurs réflexions dans un tableau à 3 colonnes : atouts, faiblesses et pistes (1 tableau par thématique).



Remarque concernant les points noirs de sécurité routière

Même s'il s'agit d'un sujet qui soulève pas mal de commentaires et qui émeut beaucoup, il est demandé aux participants de ne pas aborder la problématique de la sécurité routière dans les groupes.

Des fiches explicatives et des cartes sont mises à disposition afin de signaler des problèmes spécifiques sur le territoire.

Les points noirs relevés lors de la consultation seront transmis à la Commission sécurité routière, qui décidera de la suite à leur donner.

The form is titled 'Commune de Neufchâteau Recensement des points noirs de sécurité routière'. It includes a grid of checkboxes for various locations and types of road issues. Below the grid, there are fields for 'Localisation précise et détail de la problématique', 'Date de rédaction', and 'Adressé sur le carte'.

Mise en commun

Après les 45 minutes de réflexion, le rapporteur du premier groupe présente le résultat des réflexions sur un axe. Les autres groupes complètent avec leurs idées. Cette démarche est répétée trois fois.

Un agent de développement prend notes des idées sur un tableau à feuilles. En fin de séance, il extrait les grandes tendances de la soirée.

Résultats

3 groupes ont été constitués.

Axe 1 : Vivre à Neufchâteau

Les forces

- › Les participants apprécient la diversité de la vie associative (comités de village et d'écoles, associations sportives, etc.) et culturelle (Académie de musique, etc.).
- › L'organisation des marches chestrolaises est une très bonne idée pour mieux apprendre à connaître le territoire.
- › Ils reconnaissent également qu'il y a une bonne offre en soins de santé sur la Commune (ex : maison médicale, home pour les aînés) et que l'accueil extra-scolaire est bien développé.
- › La présence de la Poste et de la Justice de paix est un plus pour les habitants.

Les faiblesses

- › La fracture numérique est assez marquée pour les aînés et une partie de la population parfois plus jeune.
- › Dans le même ordre d'idées, les participants déplorent que la communication soit trop souvent numérique et qu'on abandonne le support papier.
- › Il manque des solutions alternatives aux places dans les homes (ex : résidences services).
- › Il manque des places d'accueil dans la crèche ; le temps d'attente pour avoir une place est trop long.
- › Il manque une Maison des jeunes.
- › Il y a un problème de qualité avec la société qui gère les repas dans la crèche et dans les écoles.
- › L'offre de transports en commun hors période scolaire est assez faible.
- › La piscine communale n'est plus accessible depuis un certain temps car elle nécessite une rénovation.
- › L'offre culturelle est lacunaire, tant en quantité d'événements qu'en ce qui concerne leur visibilité.
- › L'Espace 29 n'est pas assez utilisé et modulable.
- › Il manque une gestion centralisée des bâtiments communaux.
- › Le village de Respelt se sent éloigné de Neufchâteau (autoroute et zonings).

Les pistes de projets

- › Prévoir un ramassage à prix démocratique lors d'activités communales pour permettre à tout le monde de participer.
- › Mieux informer les habitants concernant la Locomobile et élargir son offre.
- › Centraliser la communication générale d'informations provenant de la Commune et utiliser davantage le support papier. Par exemple rappeler de temps en temps par courrier l'agenda des événements sur la commune, en plus du Oyez Citoyens
- › Relancer l'Espace Public Numérique
- › Mettre en place une gestion plus centralisée des bâtiments communaux.
- › Renforcer les activités intergénérationnelles pour lutter contre l'isolement des aînés.
- › Élargir les services à domicile pour les aînés.
- › Préparer les repas pour écoles, ... davantage à partir de produits locaux.

Axe 2 : Habiter à Neufchâteau

Les forces

- › Les participants apprécient l'espace disponible et la nature sur la commune, le cadre de vie est très agréable.
- › Ils soulèvent également que le centre-ville est très propre.
- › Ils pensent que la Commune a bien investi en énergies renouvelables sur les bâtiments publics.
- › Le cadre de la vallée du lac et le maintien d'églises et chapelles dans les villages sont fortement appréciés.

Les faiblesses

- › Les villageois se plaignent les nuisances sonores, dues au bruit de l'autoroute ainsi que des activités nocturnes dérangeantes (feux d'artifices, cultivateurs qui travaillent après 23h, etc.)
- › La propreté des chemins et dans les traversées de village laisse également à désirer.
- › Une décharge communale est présente à l'entrée de Tronquoy, les habitants trouvent que cela n'a pas lieu d'être.
- › Concernant la nature, les participants remarquent une perte du maillage écologique entre les villages.
- › Le retour financier des éoliennes pour la Commune et la population n'est pas considéré comme suffisant en comparaison avec la nuisance engendrée (rapport coût/bénéfice insuffisant).

- › Les participants déplorent la présence de blocs d'appartements dans les villages et voudraient que les centres de villages soient réaménagés pour développer les liens sociaux.
- › Il existe de nombreux logements inoccupés sur la commune.
- › Un problème de nom de rues à Respelt est signalé.
- › Il est observé que les villages perdent leur authenticité architecturale.
- › Le centre-ville de Neufchâteau est fort encombré à certaines heures de la journée et il y a un manque de parking.
- › Il manque des liaisons pédestres ou cyclistes des villages vers la ville, ainsi que de la signalisation.
- › Les chemins manquent d'entretien.
- › Les participants se plaignent de la dangerosité des routes pour les usagers faibles (vitesse et manque de signalisation), du manque de bus vers la gare et de l'absence de places de parking vélo sécurisées à la gare. Le problème de l'accessibilité PMR à certains endroits est également soulevé (ex : la place de parking PMR à l'Athénée).

Les pistes de projets

- › Mettre à disposition un terrain communautaire dans chaque village pour faciliter la convivialité, tout en impliquant les citoyens (potager, endroit pour discuter, etc.)
- › Valoriser le patrimoine (ex : lavoirs)
- › Ramasser plus souvent les sacs bleus, ainsi que les papiers/cartons (pour les gens qui n'ont pas de moyen de locomotion) et aider les aînés à se débarrasser de leurs déchets verts.
- › Créer des zones de dépôt des déchets verts dans les villages.
- › Octroyer aux citoyens des aides spécifiques pour les énergies.
- › Développer l'habitat léger, ou le logement communautaire alternatif (ZAD)
- › Augmenter le nombre de places de parking dans Neufchâteau.
- › Développer les chemins de promenade.
- › Favoriser le co-voiturage local au niveau des villages ; du style d'autostop organisé.
- › Faciliter l'accès des piétons et vélos vers la vallée du lac.
- › Créer un « ring » autour de Neufchâteau, en utilisant les routes existantes pour régler le problème de circulation à certaines heures.
- › Installer 2 vélos électriques à partager dans chaque village, ainsi que des bornes pour les recharger.

Axe 3 : Entreprendre et Travailler à Neufchâteau

Les forces

- › Les participants relèvent la présence de zonings, d'infrastructures routières et ferroviaires.
- › Ils soulignent l'offre commerciale et de l'Horeca (incluant les produits du terroir).
- › Il y a un bon accompagnement des indépendants sur la commune.
- › La position géographique centrale de Neufchâteau est un plus pour la commune.
- › Les habitants remarquent que l'emploi à Neufchâteau se trouve davantage au niveau des services que de la fourniture de biens (ce n'est considéré ni comme positif, ni comme négatif).

Les faiblesses

- › Le zoning de Longlier est presque vide.
- › On constate une désertion des commerces du centre-ville.
- › Il y a un manque de commerces ambulants sur la commune.
- › L'image de marque de la commune n'est pas très attractive.
- › Les participants déplorent le départ de la protection civile, des banques et de la cité administrative.
- › Les terres agricoles sont de moins en moins nourricières.

Les pistes de projets

- › Baliser de façon permanente plus de promenades et en coordonner avec les communes voisines.
- › Remettre en état certains chemins agricoles.
- › Prévoir plus de souplesse pour les charges des agriculteurs bio, qui sont disproportionnées en comparaison avec l'agriculture traditionnelle.
- › Installer des distributeurs de produits locaux ou de première nécessité pour pallier le manque de commerces ambulants.
- › Attirer le commerce en centre-ville.
- › Continuer le développement du tourisme et de l'Horeca pour booster la diversité des commerces en centre-ville.
- › Imposer des limitations au niveau des affectations du sol, notamment en ce qui concerne la présence de sapins de Noël sur le territoire communal.

SUITES...

La CLDR

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un organe consultatif associé aux phases d'élaboration (stratégie, projets, priorités) et de mise en œuvre du PCDR. Elle se compose de 20 à 60 membres, dont maximum ¼ d'élus communaux.

C'est une commission représentative de tous les habitants de la commune, issue de toutes les composantes de la population : professions, âges, genres, catégories socio-professionnelles, villages, ...

Sa composition est approuvée par le Conseil communal et la Région wallonne.

Il s'agit d'un lieu de dialogue, de débat démocratique et de propositions d'idées dans l'intérêt collectif.

Les membres de la CLDR ont un rôle de relais entre les habitants et la commune. Des réunions sont organisées régulièrement : environ 8 fois par an en phase d'élaboration et au moins 4 fois par an en phase de mise en œuvre.

- › Un formulaire d'inscription est remis à chaque participant.
- › Celui-ci est à compléter et transmettre à la commune pour le 15/07/2022.

Pourquoi proposer sa candidature à la CLDR ?

Chacun a ses propres motivations pour rejoindre la CLDR. En participant à la CLDR, vous pourrez

- › Vous impliquer dans la vie de la commune
- › Rencontrer des citoyens des autres villages
- › Mieux connaître la commune sous tous ses aspects
- › Disposer d'informations sur la vie communale
- › Vous exprimer et partager vos avis
- › Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du PCDR
- › ... et faire partie du jury pour le budget participatif

Le calendrier des réunions publiques

TRONQUOY, REPELT, MOLINFAING, MASSUL, GÉRIMONT & MORIVAL

> 21.04.2022 : 20H SALLE "LES LES AUBÉPINES" À TRONQUOY

TOURNAY, VERLAINE & SEMEL

> 28.04.2020: 20H MAISON DE VILLAGE DE TOURNAY

NAMOISSART, MON IDÉE & MARBAY

> 05.05.2022 : 20H MAISON DE VILLAGE DE NAMOISSART

LONGLIER & LAHERIE

> 12.05.2022 : 20H SALLE DU FOOTBALL "RRC LONGLIER"

WARMIFONTAINE, GRAPFONTAINE, MALOME NOLINFAING, MONTPLAINCHAMPS, HOSSEUSE & HARFONTAINE

> 19.05.2022 : 20H SALLE DU "RRC WARMIFONTAINE"

PETITVOIR, GRANDVOIR & FINEUSE

> 02.06.2022 : 20H SALLE "LES JOYEUX LURONS" À PETITVOIR

HAMIPRE, COUSTEUMONT, OFFAING & LE SART

> 09.06.2022 : 20H SALLE "LE CARREFOUR" A HAMIPRE

NEUFCHÂTEAU

> 16.06.2022 : 20H ESPACE 29

CONSULTATION NUMÉRIQUE SUR INSCRIPTION

> 23.06.22 : 20H

WWW.PARTICIPATION.FRW.BE/NEUCHÂTEAU-CONSULTATION

* Consultation numérique sur inscription auprès des agents de développement : Sophie Orban (s.orban@frw.be 063/44 02 08) et Éléonore Gérard (e.gerard@frw.be 063/45 03 01)

Suivre l'ODR

Toutes les informations concernant l'Opération de Développement Rural (ODR) sont disponibles sur le site internet dédié à l'ODR : www.pcdr-neufchateau.info, dans les bulletins communaux, dans les toutes-boîtes, dans la presse, sur Facebook (sur la page de la Commune et sur la page de la FRW).

Les participants sont également invités à en parler autour d'eux.

Le Budget Participatif

Le budget participatif est un processus de démocratie participative par lequel la Commune affecte une partie de son budget annuel à la réalisation de différents projets d'initiative citoyenne. Il donne une opportunité aux citoyen(ne)s domicilié(e)s sur le territoire, que ce soit à titre individuel ou collectif, de prendre part à la vie politique.

Ce budget participatif se présente sous la forme d'un appel à projets. 80.000€ lui seront affectés annuellement.

Appel aux citoyens et aux associations chestrolaises !

Tout citoyen résidant sur la commune de Neufchâteau peut répondre à cet appel à projets.

Pour être éligibles, les projets seront introduits :

- > Soit par un collectif de minimum 5 citoyens (comités de quartiers, associations de fait, etc.) :
Les personnes seront domiciliées à des adresses différentes ; le porteur de projet sera majeur
- pour les mineurs, il sera fait mention du responsable légal.
- > Soit par une association citoyenne dotée de la personnalité juridique (asbl).

Ce budget permettra de réaliser des petits projets d'investissement, d'embellissement ou événementiels, ... avec un plafond de 30.000€ par projet, excepté dérogation du Collège.

Le but est de favoriser la participation citoyenne, en mobilisant les habitants volontaires dans des petits projets visant l'amélioration de leur cadre de vie et de la qualité de vie des habitants, la cohésion sociale, l'intergénérationnel et le mieux-vivre ensemble au sein d'une rue, d'un quartier ou d'un village.

Les travaux seront réalisés par les collectifs citoyens, les associations et/ou la Commune.

Les critères de participation sont les suivants :

- › Les projets se situeront exclusivement sur le territoire communal.
- › Ils doivent présenter un intérêt collectif indéniable et un caractère durable.
- › Ils se feront sur domaine public (une parcelle communale, un terrain sur lequel la Commune dispose d'un droit ou une parcelle appartenant à une association reconnue).
- › Ils seront accompagnés d'un budget détaillé réaliste.
- › Ils seront techniquement, juridiquement et économiquement réalisables – et faciles d'entretien.
- › Ils auront un impact positif et favoriseront la mobilisation citoyenne.

Les délais :

- › L'information sera diffusée pendant les réunions d'information-consultation villageoise organisées dans le cadre de l'opération de développement rural – du 21 avril au 23 juin 2022. Ainsi que sur internet (voir ci-dessous).
- › Dépôt des dossiers pour le 31 août 2022
- › Analyse de la recevabilité des projets par le Collège.
- › Sélection des projets par la Commission Locale de Développement Rural (représentative de la population) en septembre 2022.
- › Réalisation du projet avant le 31/12/2023.

Les trois documents de référence se trouvent sur www.pcdr-neufchateau.info :

- › Règlement (approuvé par le Conseil communal du 05/04/2022)
- › Formulaire de candidature
- › Grille d'évaluation – recevabilité et sélection

Sophie Orban & Eléonore Gérard
Agents de développement FRW

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

ANNEXE 1 : Les participants (25 personnes)

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Achenne	Ghislaine	Tronquoy	
M.	Bodelet	Etienne	Massul	
M.	Cheppe	Jacques	Neufchâteau	X
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X
M.	Decarpentrie	Jean-Philippe	Tronquoy	
M.	Dujardin	Eddy	Respelt	
M.	Fortin	Christian	Massul	
Mme	Gatellier	Charlotte	Massul	
M.	Gérard	Gaëtan	Tronquoy	
M.	Gofflot	Kevin	Massul	
M.	Grandjean	Christian	Respelt	X
M.	Hainaux	Firmin	Tronquoy	
M.	Huberty	François	Neufchâteau	X
M.	Jacobs	Jean	Respelt	
M.	Jacquemart	Jean-Marie	Tronquoy	
Mme	Kemp	Joëlle	Respelt	
M.	Kemp	Pol	Tronquoy	
Mme	Louis	Micheline	Warmifontaine	X
M.	Pierret	Olivier	Tronquoy	
Mme	Poncelet	Françoise	Molinfaing	
Mme	Schmit	Isabelle	Tronquoy	
M.	Schmit	Yohan	Neufchâteau	
M.	Thiry	Hugues	Massul	
M.	Vandiest	Alexandre	Respelt	
Mme	Wauthier	Sylviane	Hamipré	X